

Mot d'accueil

Michel SENIMON

Délégué général d'EUROPA

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux, au nom d'EUROPA et en ma qualité de Délégué Général, de souhaiter la bienvenue à toutes celles et à tous ceux qui nous font l'honneur **d'animer, de participer ou d'assister** à notre Colloque 2014 consacré au thème :

**« La concurrence non faussée au sein de l'Union :
peut-on évoluer vers une concurrence équitable en Europe ? »**

Ce colloque est le **dix-huitième** que nous organisons à Limoges, depuis 1997 dans le cadre de nos **Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe**. Il bénéficie du **patronage du Conseil de l'Europe**, dont EUROPA est membre de la conférence des OING.

Pour inscrire notre rencontre annuelle dans une telle durée, EUROPA a bénéficié de **soutiens, sans lesquels rien n'aurait été possible**.

- Celui de la **Région Limousin**, présente dès le premier jour et qui nous accueille encore aujourd'hui dans sa salle d'Assemblée ;
- Celui de **l'Université de Limoges et de sa Fondation partenariale**, avec laquelle nous développons une coopération **étroite et confiante** ;
- Celui de la **Direction régionale Limousin du groupe Caisse des Dépôts**, qui nous soutient cette année encore ;
- Celui enfin **d'organismes et institutions nationales** qui trouvent dans nos travaux une réponse à leurs centres d'intérêt : le **CNFPT** et je salue ici à la fois la présence de *Christine*

JOSSET-VILLANOVA, Administrateur en charge des relations européennes et de **Benoît CATHALA** son chargé de mission Europe, la **CNP Assurances**, la **GMF**, la **MGEN**, et les **Editions LexisNexis**.

La richesse d'EUROPA réside dans le réseau qu'au fil des années elle a su constituer avec des universitaires et des administrateurs venus de presque tous les **Etats membres de l'Union Européenne**. Fidèles à nos rendez-vous, ils sont devenus **des amis et leur contribution à nos projets n'a pas de prix**. La plupart d'entre eux sont avec nous aujourd'hui et vous les **entendrez dans les tables rondes**.

C'est pourquoi je salue ici chaleureusement nos amis **allemands, belges, bulgares, danois, espagnols, français, grecs, lituaniens, luxembourgeois, néerlandais, polonais, roumains**.

La concurrence, est-elle véritablement le maître mot de l'Union européenne ? Il est vrai que, dans bien des Etats, c'est précisément cette notion, censée refléter, ou même résumer, l'action européenne qui pose problème et suscite des réserves au mieux, de fortes contestations voire un rejet, au pire. **La concurrence est un moyen et ne peut qu'être un moyen et non un objectif en lui-même ;** au titre du droit de l'Union désormais, la concurrence non faussée est un **instrument au service de la réalisation du marché intérieur**.

Mais la concurrence ne peut sans doute se concevoir ou s'appréhender qu'à plusieurs niveaux.

*** Le plus connu et le plus évident est sans aucun doute le niveau de l'Union européenne :** l'analyse du contexte dans lequel s'est développé ce concept est donc un préalable nécessaire pour caractériser la notion et l'interprétation qui a pu lui en être donnée.

La concurrence ne peut être seulement pensée comme bénéfique pour les entreprises ; l'Union est faite aussi et sans doute maintenant avant tout pour les citoyens ; **ceux-ci en retirent-ils un bénéfice, les consommateurs bénéficient-ils du meilleur prix grâce à elle ?** Et les citoyens retiennent bien souvent ce qui résulte des affaires largement médiatisées, le **dumping fiscal avec le refuge que les gens les plus aisés trouvent dans tel ou tel pays moins regardant...**

* **Le second, moins connu, est le niveau international ;** la concurrence fait l'objet d'une **surveillance relativement approfondie de l'Organisation mondiale du commerce** en particulier, avec un certain nombre de mécanismes mis en place. Les accords signés révèlent quand même, **si ce n'est un encadrement, du moins des lignes directrices en la matière.**

* **Le troisième est le niveau national,** bien entendu largement tributaire des deux autres, puisque le droit interne de chaque Etat membre **reçoit et transpose le droit de l'Union.** Il faut alors **concilier plusieurs cultures, plusieurs approches** pour rendre compte de l'essentiel.

L'objet du colloque est de réfléchir à cette question, **non pas d'un point de vue idéologique :** la concurrence est-ce une bonne ou une mauvaise chose, mais d'un point de vue pratique, pragmatique, avec une question à l'arrière-plan : la concurrence est-elle une valeur de l'Union, ce qui expliquerait peut-être certaines de ses difficultés ? La concurrence **peut-être un élément favorable pour les entreprises et leur évolution,** mais encore faut-il être en mesure de le justifier par des analyses précises : ainsi, **est-on en mesure de préciser que l'ouverture à la concurrence a été favorable pour les entreprises gérant un service d'intérêt économique général ?**

Est-ce que cette ouverture a pu avoir une influence sur la **qualité de la prestation fournie**, sur le nombre d'utilisateurs, sur l'adaptation du service aux nouvelles technologies ?

La régulation européenne est-elle suffisante ? Mais surtout, l'enjeu est de savoir **ce que l'Europe veut défendre comme valeurs fondamentales**. A un moment où elle est attaquée de toutes parts car elle imposerait des exigences particulièrement contraignantes et douloureuses pour les Etats, donc pour les citoyens, à un moment où toute activité est évaluée et appréciée en termes concurrentiels, **comment l'Europe doit-elle se positionner ?** Son action ne peut se résumer **au contrôle du respect d'un pourcentage de déficit par rapport au PIB** ; il n'y aurait alors **aucune stratégie politique, aucune ambition de société, aucune vision à proposer aux citoyens en quête de projets**.

L'Europe doit s'appuyer sur des valeurs, qui peuvent intégrer la concurrence mais **une concurrence équitable, partagée, construite et non imposée statistiquement**.

Équitable au regard des populations, des territoires, équitable au regard des droits fondamentaux des individus. Elle ne peut se développer contre les libertés ; la notion doit être pensée en la conciliant avec un **projet de société qui ne soit pas qu'économique ou financier**. Ainsi une vraie priorité doit-elle être reconnue à **l'harmonisation des politiques publiques**, à l'harmonisation ou à la convergence de la fiscalité... Il est plus facile de développer une politique de concurrence quand les données de départ sont connues et appréciées à une aune identique ou partagée.

Mais il est indispensable que l'Europe construise ou parachève son socle de valeurs ; **les citoyens l'attendent sur cette question et non sur les diktats budgétaires**. Sinon, c'est une **Europe désincarnée** qui s'imposera, de plus en plus loin des citoyens.

C'est à ce projet que nous voulons contribuer, le colloque EUROPA est et demeure un lieu de débats et de projets.

Mesdames, Messieurs, dans les mallettes, qui vous ont été remise à l'accueil par l'équipe d'EUROPA, vous trouverez **l'essentiel des contributions** préparées par les intervenants.

Dans quelques instants, le colloque EUROPA 2014 va être ouvert par :

- **Gérard VANDENBROUCKE**, Président du Conseil régional du Limousin ;
- **Hélène PAULIAT**, Présidente de l'Université de Limoges ;
- **Christine JOSSET-VILLANOVA**, Administrateur en charge des relations européennes du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) ;
- **Robert SAVY**, Président d'EUROPA, Conseiller d'Etat (H)
- **Laurent CAYREL**, Préfet de la région Limousin, Préfet du département de la Haute-Vienne

Mais avant de leur laisser la parole, je tiens à remercier chaleureusement à la fois **les étudiants de l'Université de Limoges** présents dans cette salle, qui témoignent du soutien actif que nous apportent depuis de nombreuses années la Faculté de droit et des sciences économiques et l'Institut de Préparation à l'Administration Générale.

Mesdames, Messieurs, je vous souhaite à toutes et à tous un excellent colloque ! Je vous remercie.